



Séance ordinaire
22 octobre 2008

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 22 octobre 2008, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Dominique Kenney, président
M. Jocelyn Blondin
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Fernand Lavoie
Mme Johanne Légaré
Mme Marie-Andrée Lépine
Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents
Mme José Morissette, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale
M. René Gauthier, secrétaire général
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Johanne Calvé, directrice, Service de l'éducation des adultes
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Claudette Séguin, Organisation scolaire et transport
Mme Jocelyne Bertrand, régisseuse aux communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-08-09-365 Mme Johanne Légaré propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point :

7.8 Demande de participation au colloque sur l'Approche orientante.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-08-09-366 Mme José Morissette propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2008 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Dominique Kenney souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'exécutif. Il souligne la contribution de M. Jacques Lemay et M. Alain Gauthier au sein du Comité exécutif ainsi que la commissaire parent Mme José Morissette.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Lucie Lafleur précise que M. Desrosiers a été réélu à titre de président au Comité de parents. Mme Silvia Barkany et M. Jean Malette ont été élus commissaires parents. Elle souligne la tenue du colloque régional en formation professionnelle le 24 octobre. Elle déplore toutefois le fait que le Journal de Montréal mise uniquement sur la publication des résultats moins glorieux en mathématiques alors que la Commission scolaire a obtenu d'excellents résultats globalement, se situant 20^e au niveau de la province.

Procédure d'élection

PROCÉDURE D'ÉLECTION

C.E.-08-09-367 Mme Marie-Andrée Lépine propose que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination :

- de la présidente ou du président du Comité exécutif
- de la vice-présidente ou du vice-président du Comité exécutif

PROCÉDURE D'ÉLECTION

1. La présidente ou le président de la séance reçoit de vive voix les propositions de candidature; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président de la séance s'enquiert auprès des candidates et candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou proclamé élu.
4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait au scrutin secret.
5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminée ou éliminé, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin pour élire une présidente ou un président parmi les autres candidates et candidats.
6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.
7. Si à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.
8. Dès que la présidente ou le président du Comité exécutif est élue ou élu, c'est elle ou lui qui continue l'élection.
9. Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination des
scrutatrices
et/ou scrutateurs**

NOMINATION DES SCRUTATRICES ET/OU SCRUTATEURS

Considérant que la procédure d'élection prévoit la tenue d'un vote secret ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) scrutatrices et/ou scrutateurs ;

C.E.-08-09-368 M. Jocelyn Blondin propose que soient nommés Mme Lucie Lafleur, scrutatrice et M. René Gauthier, scrutateur pour les fins de procédure électorale à la présidence et à la vice-présidence.

Adoptée à l'unanimité.

**Élection à la
présidence**

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Mme Johanne Légaré propose M. Mario Crevier.

Aucune autre mise en candidature.

CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE

C.E.-08-09-369 M. Gilbert Couture propose de clore les mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité.

M. Mario Crevier accepte sa mise en candidature et est élu par acclamation.

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote.

C.E.-08-09-370 Mme Johanne Légaré propose que M. Mario Crevier soit nommé président du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

M. Mario Crevier prend son siège.

**Élection à la
Vice-présidence**

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

M. Dominique Kenney propose M. Gilbert Couture.

Aucune autre mise en candidature.

CLÔTURE DES MISES EN CANDIDATURE

C.E.-08-09-371 Mme Silvia Barkany propose de clore les mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité.

M. Gilbert Couture accepte sa mise en candidature et est élu par acclamation.

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote.

C.E.-08-09-372 M. Dominique Kenney propose que M. Gilbert Couture soit nommé vice-président du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

M. Gilbert Couture prend son siège.

**Nomination -
Personne responsable
de la vérification
des comptes**

**NOMINATION - PERSONNE RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION
DES COMPTES**

C.E.-08-09-373 M. Dominique Kenney propose que M. Mario Crevier procède à la vérification des comptes, pour la durée du mandat du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

**États financiers
2007-2008**

ÉTATS FINANCIERS 2007-2008

Considérant l'analyse des états financiers 2007-2008 effectuée par le Comité exécutif réuni en comité de travail ;

C.E.-08-09-374 M. Fernand Lavoie propose de recommander l'acceptation des états financiers se terminant le 30 juin 2008 à la séance du Conseil des commissaires du 12 novembre 2008.

Adoptée à l'unanimité.

**Soumission - projet
« Cloisonnement
des cages d'escalier
école des Rapides-
Deschênes, immeuble
St-Médard »**

**SOUSSION - PROJET « CLOISONNEMENT DES CAGES
D'ESCALIER - ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES, IMMEUBLE
ST-MÉDARD »**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No 08-09-19 ;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2008-2009 ;

Considérant la nécessité d'octroyer le contrat et de réaliser les travaux le plus rapidement possible ;

Considérant que le contrat de réalisation dudit projet a été octroyé conformément aux dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-08-09-375 M. Gilbert Couture propose d'approuver l'octroi du contrat relatif au projet « Cloisonnement des cages d'escalier - école des Rapides-Deschênes, immeuble St-Médard » à la firme DMA Construction, 50A, boul. St-Raymond, local 200, Gatineau (Québec) J8Y 1R7, au montant total de 55 195,88 \$ (taxes incluses), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
<i>Les rénovations Daniel Larivière Inc.</i>	66 031,88 \$
<i>Portes Interprovincial JBM Inc.</i>	68 628,00 \$
<i>PBS Construction</i>	89 397,00 \$
<i>Construction Larivière</i>	n/s

Adoptée à l'unanimité.

**Demande de participation
8^e colloque Approche
Orientante**

**DEMANDE DE PARTICIPATION - 8^e COLLOQUE SUR L'APPROCHE
ORIENTANTE**

C.E.-08-09-376 M. Jocelyn Blondin propose d'autoriser Mme Johanne Légaré et M. Gilbert Couture à participer au 8^e colloque sur l'Approche Orientante qui se tiendra au Hilton Québec, les 25, 26 et 27 mars 2009, d'utiliser le covoiturage comme moyen de transport, le tout conformément à la Politique des frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires et de remettre un rapport détaillé à la fin du colloque.

Adoptée à l'unanimité.

AUTRES QUESTIONS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-08-09-377 Mme José Morissette propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 10 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2008

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport de la Directrice générale
7. **Dossiers**
 - 7.1 Procédure d'élection
 - 7.2 Nomination des scrutatrices et/ou scrutateurs
 - 7.3 Élection à la présidence
 - 7.4 Élection à la vice-présidence
 - 7.5 Nomination - Personne responsable de la vérification des comptes
 - 7.6 États financiers 2007-2008
 - 7.7 Soumission - projet « Cloisonnement des cages d'escalier - école des Rapides-Deschênes, immeuble St-Médard »
 - 7.8 Demande de participation - 8^e colloque sur l'Approche Orientante
8. Autres questions
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance